



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1966 B 00013

Numéro SIREN : 669 200 131

Nom ou dénomination : AGC A.I.V.

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2014 sous le numéro de dépôt 7186

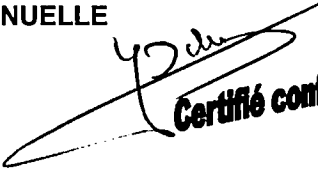
29 JUL. 2014  
Le  
Dépôt N° 7186  
4966B13

**AGC A.I.V.**

Société en Nom Collectif au capital de 145 000 euros  
Siège Social : Z.I. de l'Ecartelée 35300 FOUGERES  
669 200 131 RCS RENNES

**EXTRAIT DU**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2014**

  
**Certifié conforme**

L'an deux mille quatorze,  
Le 30 juin,  
A 8 heures,

Les associés de la Société AGC A.I.V., société en nom collectif au capital de 145.000 euros, divisé en 9.500 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 100 rue Léon Gambetta, BP 1, 59168 BOUSSOIS, sur convocation de la gérance.

**Sont présents :**

- Société AGC FRANCE HOLDING possédant 17 parts,
- Société AGC France SAS possédant 9.483 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Conformément aux statuts de la Société "AGC AIV", l'Assemblée est présidée par son gérant la société AGC France, représentée par son mandataire social Monsieur Guy LECOCQ.

.....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la société AGC France SAS, représentée par son Président, Monsieur Guy LECOCQ, de ses fonctions de gérant notifiée par courrier en date du 2 avril 2014 et prenant effet à l'issue de la présente Assemblée, le remercie pour les services rendus à la Société et décide de nommer en qualité de nouveau gérant, pour une durée indéterminée :

Monsieur Yves DELEYE, né le 26 juillet 1958 à Kortrijk, Belgique, de nationalité belge, domicilié Elisabetlaan 239 – 3.1, 8300 Knokke Heist, Belgique.

Monsieur Yves DELEYE exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Yves DELEYE déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Yves DELEYE ne percevra aucune rémunération mais qu'il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

**Gérant & Associé**  
AGC France SAS  
Représentée par Guy LECOCQ

**Associé**  
AGC FRANCE HOLDING SA  
Représentée par Jean-François HERIS

**Nouveau Gérant**  
Yves DELEYE\*

\* (signature précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions de Gérant »)